

BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur au 1er juillet 2018

Vente

Honoraires calculés sur le prix reçu par le vendeur, à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant le mandat.

RIX DE VENTE	HONORAIRES ¹ HT
De 0 à 115 000 €	Forfait de 10 000 €
De 115 001 à 250 000 €	9%
De 250 001 à 500 000 €	8%
De 500 001 à 1 000 000 €	7%
De 1 000 001 à 2 000 000 €	6%
De 2 000 001 à 3 000 000 €	5%
Plus de 3 000 000 €	4%

Location

30% HT

Honoraires calculés sur le loyer annuel de base hors taxes et hors charges, à la charge du bailleur et/ou du preneur, selon le mandat. Paiement unique à la signature du bail.

AUTRES PRESTATIONS	HONORAIRES HT
Rédaction de bail	400 €
Rédaction autres actes (avenant, résiliation, etc.)	Selon barème ci-dessous
Estimation	400 €
Dossier de commercialisation	350 €
Dossier d'études comparatives de marché	500 €

Barème de rédaction d'actes

Frais de rédactions d'actes versés par le preneur.

LOYER ANNUEL	HONORAIRES HT
De 0 à 10 000 €	300 €
De 10 001 à 50 000 €	800 €
De 50 001 à 100 000 €	1000 €
Plus de 100 000 €	2000 €

¹ Honoraires hors frais de rédaction d'actes.